

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Mairie / Agence postale

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et Vendredi

9h à 12h - 13h30 à 16h30

Fermée le mercredi

Samedi de 10h à 12h

Tél : 02.98.89.90.27

Levée du courrier à 15h

Samedi à 12h

### Communication :

[www.porspoder.fr](http://www.porspoder.fr)

[accueil@porspoder.fr](mailto:accueil@porspoder.fr)

Facebook : Mairie de Porspoder

Twitter : @VillePorspoder

Instagram : @VilleDePorspoder

### Urgences

Secours : 112

Urgence médicale : 15

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

ERDF (24h/24) : 09 72 67 50 29

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers : 112 ou 18

Cross Corsen : 02 98 89 61 55

Urgence en mer : 196

SNSM : 06 75 21 22 02

Gendarmerie : 17

Cabinet infirmier : 02 98 89 57 06

(Permanences sur rendez-vous  
de 7h30 à 8h et de 11h à 11h30)

Service de soins à domicile

Amitiés d'Armor :

02 98 84 61 44 ou 02 98 32 42 32

Editeur :

Mairie de Porspoder

02 98 89 90 27



### Communiqué Municipal - Passage en zone 30 Pour plus de sécurité ! Pour plus de tranquillité !

A partir du 22 septembre 2025, notre commune franchit une nouvelle étape pour améliorer la qualité de vie et la sécurité de tous en instaurant une zone 30 applicable à l'ensemble des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation situées à l'intérieur de l'agglomération.

#### Pourquoi une zone 30 ?

La mise en place de cette mesure répond à des objectifs essentiels :

1. **Sécurité pour tous** : réduire la vitesse à 30 Km/h permet de diminuer significativement le risque d'accidents graves, en particulier pour les usagers vulnérables comme les piétons et les cyclistes. A cette vitesse, les conducteurs disposent d'un temps de réaction plus important, d'une meilleure visibilité et lisibilité de leur environnement, et donc plus d'attention aux autres usagers. Cette attention retrouvée permet d'éviter de nombreux accidents, suscite un sentiment de sécurité et donc une mutualisation apaisée du domaine public pour l'ensemble des usagers.
2. **Cadre de vie apaisé** : une vitesse réduite contribue à diminuer les nuisances sonores liées à la circulation et à favoriser la tranquillité des habitants. Moins de bruit, c'est une meilleure qualité de vie pour tous, notamment pour ceux qui vivent près des rues concernées.
3. **Encouragement aux mobilités douces** : En sécurisant les déplacements, nous favorisons les modes de transport respectueux de l'environnement tels que la marche et le vélo. Cette mesure permet de renforcer la dynamique engagée avec le schéma vélo communal.

#### Où s'appliquera la zone 30 ?

La zone 30 s'étend sur toute l'agglomération, le bourg et le village de Melon. Ce périmètre a été défini en tenant compte de la fréquentation des usagers, de la présence de lieux sensibles (école, jardin, espaces publics, commerces, rues et routes étroites, etc.) ainsi que des retours des habitants concernant les risques rencontrés par certains pour accéder à leur domicile. Certains secteurs de l'agglomération comme une partie du centre bourg, les rues du Spernoc et de l'Océan, le lotissement de Kerdelvas... deviennent des zones de rencontre.

#### Quels changements attendre ?

Vous verrez une nouvelle signalisation visant à rappeler et encourager le respect de la vitesse limitée. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. La priorité à droite est systématique sauf indication contraire. Nous comptons sur votre vigilance et votre coopération pour adopter une conduite respectueuse de cette nouvelle limitation et de l'ensemble des usagers de la route.

#### Participez à la réussite de la zone 30 !

La zone 30 vise à créer un environnement plus sûr pour tous. Nous comptons sur votre coopération et votre vigilance pour adapter vos habitudes de conduite. Nous vous encourageons également à soutenir cette mesure en sensibilisant vos proches et voisins à la nécessité d'une conduite apaisée. Un dépliant « ville à 30 km/h » est à votre disposition en ligne sur le site internet de la mairie.

**Le Forum des Associations commun à Landunvez, Lanildut et Porspoder aura lieu le samedi 6 septembre de 14h à 17h à la salle Omnisports de Porspoder.** Entrée libre. Les associations des 3 communes vous accueilleront et seront à votre écoute pour les inscriptions et renseignements. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

**MISE A DISPOSITION DU PUBLIC** : Dans le cadre de la demande de permis d'aménager déposée le 15/07/2025 par la Communauté de Communes du Pays d'Iroise relatif à l'installation d'un portique de limitation de hauteur et d'une barrière d'accès en zone littorale, la mairie organise une mise à disposition du public durant 15 jours, du 8 septembre 2025 (9h00) au 22 septembre 2025 (16h30) inclus.

Le dossier de permis d'aménager sera mis à la disposition du public à la mairie de Porspoder aux jours et heures habituels d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h30 ; Samedi : 10h à 12h.

Le public pourra déposer ses observations pendant la période de mise à disposition du public, selon les modalités suivantes : -**sur le registre papier ouvert à la mairie de Porspoder**, aux jours et horaires habituels d'ouverture ; -**par voie postale** à l'adresse suivante : 1 rue de la Mairie 29840 PORSPODER à l'attention de Monsieur le Maire, -**par courriel**, à l'adresse suivante : [accueil@porspoder.fr](mailto:accueil@porspoder.fr)

**Parution « La Lettre de Porspoder »** : La Lettre de Porspoder repasse à une parution tous les 15 jours. La prochaine parution aura donc lieu le vendredi 19 septembre 2025. Merci de nous faire parvenir vos articles pour le mardi midi, précédant le week-end de parution.

**REPAS DES AINES 2025** : le CCAS organise le Repas des Aînés 2025 le **Mercredi 15 octobre à 12h au restaurant « Le Château de sable »**. Les personnes conviées par le CCAS doivent avoir plus de 75 ans, et être inscrites sur les listes électorales de la commune. Inscription à l'accueil de la mairie avant le 12 septembre. Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de cette date. Le repas est payant pour les personnes accompagnantes (28 €). Un transport par les bénévoles du CCAS est possible pour les personnes non véhiculées. Par ailleurs, les personnes ne pouvant se déplacer, pour raison médicale, peuvent s'inscrire en mairie pour recevoir un colis.

**Ecole du Spernoc - Reprise de l'aide aux devoirs** : Si vous avez une heure de votre temps à offrir aux enfants de l'école du Spernoc et que vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles pour l'aide aux devoirs, contacter Mélanie HELIES par courrier électronique : [periscolaire@porspoder.fr](mailto:periscolaire@porspoder.fr) ou par téléphone au 06.50.97.48.40. L'aide aux devoirs a lieu les lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 18h à la maison de l'enfance. Une réunion d'organisation sera proposée la semaine de la rentrée. Si vous avez des idées d'activités à proposer aux enfants sur ce temps périscolaire, n'hésitez pas à me le faire savoir.

### ANIMATIONS MUNICIPALES

**Médiathèque** : Thomas et les bénévoles vous accueillent à la médiathèque temporaire à la maison de l'enfance **3, rue de l'Océan, 29840 Porspoder**. L'entrée se fait par le portail blanc.

**Papotages & Potager le samedi 13 septembre de 10h15 à 12h à l'Espace Herri Léon** : Venez échanger autour des pratiques du jardinage au naturel pour favoriser la biodiversité tout en ayant de belles récoltes. Avec Arnaud et Virginie du « Jardin Bis ». Gratuit sans inscription. **Club jeux de société le samedi 13 septembre de 15h à 17h à la médiathèque** : Venez vous amuser avec des jeux de société modernes et faciles à prendre en main avec nos bénévoles passionnés, Jacques et Annick. Pour adultes et adolescents à partir de 14 ans. Gratuit, sur inscription au 02 98 89 97 95 ou [mediatheque@porspoder.fr](mailto:mediatheque@porspoder.fr). **Club de jeu de rôle le samedi 20 septembre de 14h à 17h à la médiathèque** : Le club de jeu de rôle se réunit pour vivre des aventures riches en émotions. Que vous soyez passionné ou que vous ayez envie de découvrir, vous êtes le bienvenu au club ! Pour adultes et adolescents à partir de 14 ans. Renseignements et inscriptions : 02.98.89.97.95 ou [mediatheque@porspoder.fr](mailto:mediatheque@porspoder.fr)

### ANIMATIONS ASSOCIATIVES

**C.A.P à l'Ouest !** : l'adhésion pour la saison 6 s'étend du 1 septembre 2025 au 31 août 2026. La cotisation reste inchangée : 10 € pour une personne/15 € pour un couple. A défaut d'une inscription lors du forum des associations le samedi 6 septembre à Porspoder, vous pouvez imprimer la fiche d'adhésion à partir de notre site ou par demande mail : <https://capwest.s2.yapla.com/fr/> ou [assocapwest@gmail.com](mailto:assocapwest@gmail.com). Devenir adhérent CAPW, c'est reconnaître, soutenir et encourager les actions culturelles dont patrimoniales de l'association. Découvrez le bilan des actions 2024-2025 sur notre site.

Pour enrichir la **grainothèque**, prochaine collecte de graines des potagers et jardins, par C.A.P à l'Ouest ! lors du forum des associations, le 6 septembre. Merci de votre contribution.

**Reprise des Activités Culturelles de l'association « Les Amis de Calès » – Saison 2025/2026** : L'été touche à sa fin, et c'est avec enthousiasme que notre association culturelle communale vous annonce la reprise de ses activités pour la nouvelle saison 2025/2026 ! Comme chaque année, nous vous proposons une programmation riche, conviviale et ouverte à toutes et tous : ateliers, spectacles, rencontres, expositions, et bien plus encore. Que vous soyez habitué·e ou nouveau·elle venu·e, vous êtes les bienvenu·e·s pour partager avec nous des moments de découverte, de création et de plaisir. **Dates de reprise** : **Atelier Qi-QONG (1)** : reprise le **lundi début septembre** ; **Atelier Qi-QONG (2)** : reprise le **mercredi début septembre** ; **Atelier de CALLIGRAPHIE** : début des cours le **Samedi 13/09/25 de 14h à 17h** ; **Club de SCRABBLE** : première rencontre le **Jeudi début septembre** ; **Atelier d'AQUARELLE** : ouverture le **lundi 22 septembre de 14h30 à 18h** ; **Section de tennis de table loisir (non reconduite encore cette année, aucun espace disponible)** ; **Section Tennis de table FSGT (définitivement non reconduite)** **Lieux des activités** : Salle **HERRI LEON – PORSPODER** / Salle **Les Hortensias-LANDUNVEZ (Atelier de Calligraphie)** **Inscriptions** : ouvertes dès maintenant ! Vous pouvez vous inscrire au forum des associations le samedi 6 septembre ou directement sur place lors des permanences d'accueil. Les premières séances sont réservées à la découverte sans engagement aucun et enfin aux inscriptions. Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison placée sous le signe de la créativité, du partage et de la convivialité ! Pour toute question ou information complémentaire : contact au 06.98.77.80.09 et [jacques.bascoules@orange.fr](mailto:jacques.bascoules@orange.fr).

**Porspo Gym Seniors** : reprise des cours **vendredi 12 septembre** de 9h30 à 10h30 salle Herri Léon. Les cours sont adaptés aux seniors (équilibre, mobilisation articulaire, étirements, coordination). Les inscriptions sont prises à 9h15 avant le cours. Pour les nouveaux membres deux séances d'essai sont possibles avant inscription définitive.

**Les Amis de Calès** : L'atelier de calligraphie reprend son activité d'écriture avec Marie-Jeanne et Michelle.

Les **13 et 27 septembre** nous accueillons les adhérentes salle Hortensias à **Landunvez** de 14h à 17h. Débutants et confirmés sont les bienvenus. Le matériel de base sera prêté pour l'apprentissage de l'**Anglais**.

**APE DU SPERNOC** : **Collecte vieux journaux** : l'APE du Spernoc vous rappelle que vous pouvez déposer vos vieux journaux dans la poubelle jaune à l'entrée de l'école. Ces journaux sont ensuite revendus et les bénéfices serviront à financer les projets pédagogiques des enfants de l'école du Spernoc. La matière première est recyclée afin de fabriquer de la ouate de cellulose, isolant biosourcé performant, qui convient à la fois pour les constructions neuves et en rénovation. Votre geste sera ainsi solidaire envers les enfants de l'école et éco-responsable. **Mais que des papiers journaux ! Pas de prospectus, annuaire, courrier, enveloppe, papier même recyclé, que du papier journal.** Merci à vous !

**Assemblée générale** : l'APE du Spernoc organise son assemblée générale le **vendredi 12 Septembre à 18h30**, Espace Herri Léon. Nous remercions par avance tous les parents volontaires pour leur participation à la vie de l'association. Au programme de l'AG : bilan de l'année, validation des comptes, projets de l'année à venir, élection du nouveau bureau, pot de l'amitié. Nous vous attendons nombreux !

**Le Téléthon 2025** se tiendra le **Samedi 6 Décembre à la salle « LE TRISKELL » à Landunvez**. Une première réunion aura lieu le **vendredi 12 Septembre à 18h** à la salle AGAPANTHE à Landunvez. Les membres bénévoles, les associations ainsi que les nouvelles personnes désirant se joindre à l'organisation de cette manifestation sont les bienvenu(e)s. Contact des co-organisatrices : 06.17.88.91.88 ou 06.61.38.50.09.

**Association Ar(t)icoche : Danse contemporaine, mouvement et création à Porspoder !** L'association Ar(t)icoche vous invite à explorer la danse contemporaine dans un cadre bienveillant, dynamique et joyeux, accessible à toutes et tous ! À Herri Léon – Porspoder. **Tous les mardis** : 17h45 – 19h : Atelier mouvement, improvisation et création – Jeunes & adultes. **Tous les mercredis** : 15h45 – 16h30 : Éveil à la danse (4-6 ans) ; 16h30 – 17h30 : Danse contemporaine enfants (7-10 ans) ; 17h30 – 18h45 : Danse contemporaine ados (11-15 ans) ; 19h – 20h30 : Danse contemporaine adultes – Technique & chorégraphie (ados & adultes) ; Encadré par Guiomar Campos et Margod Mellaza, ce programme est enrichi tout au long de l'année par des ateliers, stages et événements animés par des artistes invité·e·s. Venez découvrir, expérimenter, créer ! **Cours d'essai gratuits les 23 et 24 septembre**. Informations & inscriptions : 06.50.06.03.72/[articoche@gmail.com](mailto:articoche@gmail.com)/[www.articoche.com](http://www.articoche.com)

## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est proposé pour la période 2026-2046.

Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier... découvrez les futures règles d'aménagement du territoire et faites connaître votre avis lors de l'enquête publique qui se déroulera du **9 septembre (14h) au 13 octobre 2025 (17h)**. L'ensemble des documents seront consultables à ces dates sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6395>, aux sièges des intercommunalités de Brest métropole, du Pays de Landerneau-Daoulas, du Pays d'Iroise, du Pays des Abers, de Lesneven-Côte des Légendes, de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime et de Pleyben-Châteaulin-Porzay, ainsi qu'au Pôle métropolitain du Pays de Brest, à leurs jours et horaires habituels d'ouverture.

**Des permanences seront également tenues par la commission d'enquête aux lieux et horaires suivants :**

Pôle métropolitain du Pays de Brest 18 rue Jean Jaurès - BREST	Le mardi 9 septembre de 14h00 à 17h00 Le lundi 13 octobre de 14h00 à 17h00
Brest métropole – Hôtel de communauté 24 rue Coat-ar-Guéven - BREST	Le jeudi 18 septembre de 10h00 à 13h00 Le mercredi 24 septembre de 14h00 à 17h00
Communauté de communes du Pays d'Iroise Immeuble l'Archipel - ZI de Kerdrioual - LANRIVOARÉ	Le mercredi 24 septembre de 9h00 à 12h00

**D'autres lieux de permanence sont visibles sur le site indiqué ci-dessus.**

## INFORMATIONS D'AILLEURS

**L'Amicale laïque de Lanildut** envisage la création d'une section TENNIS DE TABLE à partir du mois de septembre 2025, et remercie à l'avance les personnes possédant une table de tennis de table pliante et qui n'en auraient plus l'usage d'en faire don à l'association, qui pourrait aussi éventuellement l'acheter pour un prix modique. L'activité se déroulerait à l'Espace Queffelec le jeudi de 18h à 20h pour les enfants et les jeunes, et le dimanche de 10h à 12h pour les adultes. Contact : 07 81 92 08 36.

**CERCLE DE MAMANS à BRELES – ADMR du Pays d'Iroise** : Vous êtes jeune maman ? Inscrivez-vous pour le prochain groupe qui se déroulera à Brélès à partir du 23 septembre. Accompagnement gratuit, pour les femmes ayant un enfant en bas âge (jusqu'à 12 mois) et qui ont besoin de conseils, de soutien, et d'échanger avec d'autres mamans. Animé par Julie Le Ridou, auxiliaire de puériculture, ce cercle a pour objectif de prévenir le risque d'épuisement en apportant un soutien social notamment aux mamans isolées. Contenu : 2 séances individuelles à domicile et 5 séances collectives en petit groupe. **Renseignements et inscriptions** : ADMR du Pays d'Iroise / 06.76.99.63.27 – [lpigent@admr29pi.org](mailto:lpigent@admr29pi.org)

## SPORT

**La Translandunvezienne : Marche** : Le mercredi 10 septembre départ de Lampaul-Ploudalmézeau Chapelle de Kerlanou à 9h ou 9h30 ou Landunvez salle Hortensia 9h ou 9h30 - Le dimanche 14 septembre Défi Matthieu Craff 12kms départ du Complexe de Lokournan à Saint-Renan ou Landunvez salle Hortensia à 9h ou 10h - Le mercredi 17 septembre départ de Landunvez salle Hortensia à 9h ou 9h30 - **Pétanque** : tous les jeudis à 13h30 au boulodrome - Le jeudi 11 septembre à 13h30 : Rencontre amicale avec le club de la Brasserie de Lambézellec.

"Le Tro Landun" aura lieu le dimanche 7 septembre. 3 circuits de randonnées pédestres de 6 - 12 - 16 kms - Départ libre de 8h à 10h de la salle Le Triskell à Landunvez - 6€ par personne (1€ reversé à l'association "Les p'tits salés bretons").

Sortie Journée adhérents le 26 septembre : départ en car pour Plouénan - visite de la serre "les saveurs de Jade" - repas restaurant du Guillec - visite guidée du Château de Kérouzéré à Sibiril - 80€ par personne - inscription avant le 14 septembre avec acompte de 50€.

**E.S.M.A** : Le club sera présent au forum des Associations Samedi 6 Septembre à la salle Omnisports de Porspoder de 14h à 17h.  
**Dimanche 7 septembre** : Loisirs pour Saint-Pabu à 10h. Seniors contre La Légion Saint pierre à 15h30 à Kersaint. Le club recherche des bénévoles, joueurs Loisirs afin de pérenniser le club.

## PAROISSE

**Dimanche 7 septembre** : Messe à Porspoder à 11h. **Dimanche 14 septembre** : Messe à Landunvez à 11h. **Dimanche 28 septembre** : Messe à Porspoder à 11h.

## PETITES ANNONCES

● Dame sérieuse prend à son domicile votre **repassage**. Travail soigné et rapide. Contact : 06.60.88.03.21.

● **A vendre** : Fauteuil "à oreilles", ancien, recouvert de tissu en coton vert tilleul. Largeur 80 cm et hauteur 95 cm. La housse du coussin d'assise est amovible. Il est en bon état et propre, 70 €, Visible à Argenton, me téléphoner au 06.07.38.02.79.

● **A vendre** : Pommes de terre « Charlotte », par 10 kgs ou 25 kgs. 06.88.73.88.41.

● **A vendre** : Lot de 6 chaises, assise paille, 80 € ; table et 6 chaises pliantes, 100 € ; Desserte ancienne avec 2 tiroirs 100 € - Tél : 06 85 16 44 61.

● **Recherche une personne** qui aime les enfants et pourrait garder nos enfants (jumeaux de 4,5 ans) aux sorties d'école les lundis et jeudis de 16h30 à 19h idéalement. Aussi intéressée par une personne qui pourrait m'appuyer pour quelques heures de rangement /ménage à la maison chaque semaine. Si intéressé.e, me contacter au 06.83.53.78.15. Merci!

● **Marine'hair Coiffure - Esthétique - Boutique** : Nouveau horaires à partir du 8 Septembre, nous allons ouvrir le Lundi. Nous serons désormais ouverts du Lundi au Samedi. Le jour de congé de Lucile sera le Mercredi et celui de Camille le Lundi. Vous pouvez prendre votre rendez-vous sur Planity, vous rendre directement au salon (97 rue de l'Europe) ou bien nous téléphoner au 02-98-89-58-45. Toujours un plaisir de s'occuper de vous, Lucile et Camille.

● L'entreprise **Iroise Jardins Services** de Porspoder propose des prestations de qualité pour l'entretien de votre jardin. Agrément SAP permettant une réduction ou un crédit d'impôt de 50 % du montant des factures. 10 % de réduction sur les contrats d'entretien 2026 signés avant le 30 septembre. Contact : Benoît BAUGE – Tél : 07.85.64.00.41 – Mail : [iroisejardinservices@orange.fr](mailto:iroisejardinservices@orange.fr).

● **Effleurâme, massages bien-être sur-mesure** : un massage pensé pour vous et qui vous correspond. Rythme, zones massées, pressions, techniques..., nous pouvons choisir ce qui vous convient le mieux... ou laisser faire mon intuition... Prestations à votre domicile, matériel inclus. 06.32.89.05.99 – Catherine Cartier ei.

● **Cabinet Massages DeepFlow** : Ce massage offre un moment de détente et apaise les tensions quotidiennes. Pour tous/tes : sédentaires, sportifs, jeunes, moins jeunes, femmes enceintes... sur RDV au 06.21.51.89.86 – 131 rue de l'Europe à Porspoder – Cabinet des dunes – Anne Compagnon. Site : [deepfloweurope.com](http://deepfloweurope.com).